

RENTREE 2024/2025

Madame, Monsieur, Chers parents,

Nous aurons le plaisir d'accueillir votre enfant au sein de notre établissement pour l'année scolaire 2024/2025 et nous nous réjouissons de l'accompagner, avec vous, dans ses apprentissages.

A cet effet, vous trouverez dans cette circulaire, avant une période de repos bien méritée, les rendez-vous importants de l'année à venir.

1/ Horaires d'été

Nos bureaux seront fermés du Vendredi 12 juillet 2024 à 17h45 au Mardi 20 Août 2024 inclus. Réouverture de l'établissement Mercredi 21 Août 2024 à 7h30.

2/ Horaires de pré-rentrée*

LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024

13h30	2 nd e Bac Prof. Métiers de la relation client 2 nd e Générale et Technologique
14h00	1 ^{ère} Bac. Prof. Commerce et Vente Terminale Bac. Prof. Commerce et Vente
14h30	1 ^{ère} Générale 1 ^{ère} STMG, 1 ^{ère} STSS
15h00	Terminale Générale Terminale STMG, Terminale STSS

****La pré-rentrée est obligatoire. Tout élève absent ce jour pourrait voir son nom rayé des listes.***

Début des cours Mercredi 4 Septembre 2024 selon l'emploi du temps communiqué aux élèves lors de la pré-rentrée.



3/ Réunions de rentrée Parents-Professeurs

- **Judi 12 Septembre 2024 à 17h45** : 2BPMRC, 1BP CCE/Vente, TBP Commerce/Vente
- **Lundi 16 Septembre 2024 à 17h45** : Terminale Générale, Terminales STMG et STSS
- **Mardi 17 Septembre 2024 à 17h45** : 2^{ndes} Générale et Technologique, 1^{ère} Générale, 1^{ères} STMG et STSS

4/ Rencontres Parents-Professeurs

Pour l'ensemble des classes de l'établissement :

- **Samedi 16 Novembre 2024** de 9h00 à 14h00
- **Vendredi 28 Février 2025** de 16h00 à 20h00

5/ Aménagements

- a) **Aménagements d'épreuves aux examens** : les familles dont les enfants demandent à bénéficier d'aménagements pédagogiques pour les épreuves du baccalauréat devront se connecter sur le site AMEX, dès le début du mois de septembre, afin de déposer une demande en y joignant les pièces justificatives demandées. Contact : Mme ONNIS (c.onnis@peguy.org)

NB : Les aménagements accordés au titre d'un examen présenté en 2024 seront automatiquement reconduits pour 2025 sans nouvelle démarche de votre part, jusqu'à l'obtention de l'examen final (dans la limite de 3 ans).

- b) **Aménagements sur le temps scolaire** :
 - Pour les élèves relevant d'un PAP, susceptibles de bénéficier d'un aménagement durant l'année scolaire, merci de contacter Mme ONNIS (c.onnis@peguy.org) ou au 04.91.15.76.40
 - Pour les élèves bénéficiant d'un PAI ou relevant de la MDPH, merci de contacter Mme IZARD (n.izard@peguy.org) ou au 04.91.15.76.40

6/ Bourse

- Pour toute première demande de bourse OU pour tout renouvellement de dossier, il faudra désormais déposer une nouvelle demande au lycée, lors de la campagne qui sera ouverte du **1^{er} septembre au 17 octobre 2024**. *NB* : le dossier de bourse devra être complété avec l'avis d'impôt de référence 2024 sur les revenus 2023 (réceptionné durant l'été) et transmis au lycée dès la rentrée scolaire.

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à notre établissement, à son projet ainsi qu'à ses équipes et vous prions de croire, Madame, Monsieur, Chers parents, en l'expression de notre sincère dévouement.

Le Chef d'Etablissement

S.THIEBAUT